

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### Séance du lundi 2 mars 2026

N° CM02032026-18  
NB/LGa

L'an deux mille vingt-six, le deux du mois de mars, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Ville de Pouzauges, dûment convoqué par Mme le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Mme Michelle DEVANNE, Maire.

**Date de convocation : 24 février 2026**

**Nombre de Conseillers : 29**

**Nombre de votants : 29**

**Présents :** Mme M. DEVANNE, M JC MARCHAND, Mme L. AVOINE, M A. GUILLOTEAU, Mme MN FRADIN, M C. PELLETIER, Mme N. FIORI, M N. GODET, Mme P. DEBELLOIR-POUPIN, Mme MB. VINCENT, Mme L. BRISSEAU-JAUZELON, M. F. RABAUD, M. D. HERAUD, Mme E. LORIEAU NUÑEZ, Mme I. BROSSET, Mme E. BILLEAUD, Mme A. RABILLER, M J. LANDA, M. N. RIPALT, Mme E. RABILLER, M P. BOUSSEAU, Mme L. VILLATEAU, M D. DOLÉ, M J. BALLAY, M. JM BEAUFFRETTON, Mme M RANGEARD, M M. PRAUD, M K. SERIN formant la majorité des membres en exercice.

**Excusés :**

Mme M. LERAY

Procuration à

Mme A. RABILLER

**Secrétaire : Mme Line VILLATEAU**

---

#### **OBJET : VALORISATION DU PATRIMOINE – DEMANDE DE CREDITS D'INGENIERIE PETITES VILLES DE DEMAIN AUPRES DE LA BANQUE DES TERRITOIRES**

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU la convention Petites Villes de Demain valant Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) signée par la Ville de Pouzauges,

VU le Plan Global de Révélation engagé par la commune,

CONSIDERANT l'intérêt stratégique du projet de valorisation du Château de Pouzauges, « Cœur du Labyrinthe » pour la revitalisation du centre-ville et le rayonnement territorial,

CONSIDERANT la possibilité de mobiliser le soutien financier de la Banque des Territoires dans le cadre du programme Petites Villes de Demain,

CONSIDERANT que la commune a engagé les études et actions nécessaires à la mise en œuvre du projet de valorisation du Château, tel qu'inscrit dans les fiches-actions du Plan Global de Révélation et de la convention Petites Villes de Demain.

Le coût prévisionnel de l'opération s'élève à 58 000,00 € HT.

DEPENSES (TTC)		RECETTES (TTC)	
Coût du projet	58 000,00 €	Aide de la Banque des Territoires dans le cadre du programme Petites Villes de Demain (30 %)	17 400,00 €
		Reste à charge pour la commune	40 600,00 €
Coût total		Montant total	58 000,00 €

Dans ce cadre, il est proposé de solliciter une subvention auprès de la Banque des Territoires, au titre du programme Petites Villes de Demain, à hauteur de 30 % du montant HT, soit 17 400,00 €.

Le Conseil municipal, à l'unanimité des votants, décide :

- de solliciter une subvention auprès de la Banque des Territoires, au titre du programme Petites Villes de Demain, à hauteur de 30 % du montant HT, soit 17 400,00 € ;
- d'autoriser Madame la Maire à signer l'ensemble des documents, conventions et pièces administratives nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération et à la constitution du dossier de demande de subvention.

*Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.  
Ont signé au Registre, tous les Membres présents.*

**Line VILLATEAU**  
Secrétaire de séance